

Guide d'aide

L'inscription administrative en ligne

Année 2023-2024

L'**inscription administrative en ligne (ou IA web)** consiste à réaliser votre inscription administrative à Sorbonne Université, conformément aux dispositions prévues dans l'[Arrêté du 1er mars 2023 relatif aux périodes et modalités des opérations de candidature et d'inscription en formation initiale en Lettres, Médecine et Sciences et Ingénierie à Sorbonne Université - Année universitaire 2023-2024](#).

Attention, le temps de connexion de chaque étape est limité à 20 minutes, mais vous pouvez à tout moment vous reconnecter. Il faudra alors tout saisir à nouveau.

Elle fait suite à une **autorisation d'inscription**, ou bien dans certains cas, à une **réinscription**, ainsi qu'à l'acquittement de la CVEC (pour les étudiants concernés : <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>).

Elle permet, en fonction de la situation, d'accéder au **paiement des droits d'inscription en ligne**. Elle se traduit concrètement par la délivrance d'un certificat de scolarité et d'une carte européenne étudiante après contrôle des pièces justificatives.



Cinq conseils pour organiser votre inscription en ligne

- 1- **Munissez-vous des informations suivantes** impératives pour une inscription en formation initiale : votre **numéro INE (ou BEA)** et votre **attestation CVEC** valable au titre de l'année de 2023-2024.

L'INE (Identifiant National Étudiant) ou l'équivalent un numéro BEA (numéro de Base Élèves Académiques) est constitué de 11 caractères alphanumériques.

Si vous avez été candidat ou candidate au baccalauréat français depuis 1995 ou avez été inscrite dans l'enseignement supérieur français depuis cette date, vous possédez un INE.

Si vous ne le connaissez pas, vous trouverez ce numéro soit en haut à gauche de l'en-tête du relevé de notes du baccalauréat, soit sur tout relevé de notes universitaire. Pour les bacheliers 2023, téléchargez ce relevé sur le site Cyclades.

Les candidates et les candidats étrangers n'ayant jamais été inscrits dans un établissement français n'ont pas d'INE. Dans ce cas, l'INE est indiqué sur l'attestation de votre CVEC.

La CVEC : Tout étudiant ou étudiante qui s'inscrit en formation initiale à l'université doit, au préalable, acquitter une taxe annuelle obligatoire auprès du CROUS, la Contribution à la vie étudiante et de campus (CVEC).

Pour plus de renseignement : <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>

- 2- **N'attendez pas le dernier moment pour procéder à votre inscription administrative** : elle conditionne votre inscription pédagogique et votre accès aux enseignements et services de l'université.
- 3- **Respectez la période d'inscription** de la formation choisie : avant l'ouverture ou après la fermeture de la campagne d'inscription, il n'est pas possible de s'inscrire.
- 4- **Déposez les pièces justificatives demandées** au plus vite : elles sont indispensables (même si votre paiement n'a pas encore été effectué).
- 5- **Pour connaître l'ensemble des formations** délivrées à Sorbonne Université et vous inscrire dans les meilleures conditions, lisez attentivement les informations de la **faculté de votre choix** :

[Faculté des Lettres](#)

[Faculté de Médecine](#)

[Faculté des Sciences et ingénierie](#)

[Formation doctorale](#)

Table des matières

| | |
|-------------------------------------|----|
| 1. Données personnelles | 3 |
| 2. Couverture sociale | 13 |
| 3. Couverture sociale - suite | 13 |
| 4. Autres données..... | 13 |
| 5. Droits à payer..... | 14 |
| 6. Récapitulatif inscription..... | 15 |
| 7. Paiement..... | 15 |
| 8. Fin d'inscription | 16 |
| 9. ANNEXE 1 : CONTACTS | 18 |

1. Données personnelles

- Dans le cas d'une première inscription à Sorbonne Université, saisissez votre **identifiant** ainsi que votre **date de naissance**.

Attention : l'identifiant à renseigner dépend de la plateforme de candidature :

- Pour **Parcoursup**, il s'agit de saisir comme identifiant le code **P23** suivi de votre numéro à 7 chiffres ou **P230** et 6 chiffres.
- Pour **eCandidat**, il est composé de votre numéro eCandidat qui commence par « 23 » (indiqué dans votre dossier de candidature) précédé de « **E3** ».
- Pour **Etudes en France**, c'est le code de connexion (ou OPI) qui vous a été transmis par votre scolarité par mél.
- Pour **ADUM**, c'est votre numéro temporaire de compte ADUM (6 chiffres).
- Pour **MonMaster**, « **M3** » suivi des 8 caractères du numéro de candidat MonMaster (suivant « CAND »)
- **Sinon**, c'est le code OPI qui vous a été transmis par votre scolarité par mél.

Informations :

[Aide](#) ↗
[Mentions Légales](#) ↗

La durée d'une inscription standard est d'environ 30 minutes. Attention : le temps de connexion imparti entre 2 pages est de 20 minutes.

N'utilisez pas les boutons précédent/suivant du navigateur.
Les applications Web sont indisponibles chaque nuit de 23h45 à 5h00, pour maintenance.
[Consultez les dates de fermeture du service selon votre faculté.](#)

Veillez vous munir des informations suivantes : votre numéro INE ou BEA, l'attestation CVEC et votre CB si vous souhaitez payer en ligne.

IMPORTANT : avant de valider votre inscription administrative en dernière page, **notez le numéro d'étudiant qui vous sera attribué** et conservez une copie PDF du récapitulatif.

Pour vous identifier :

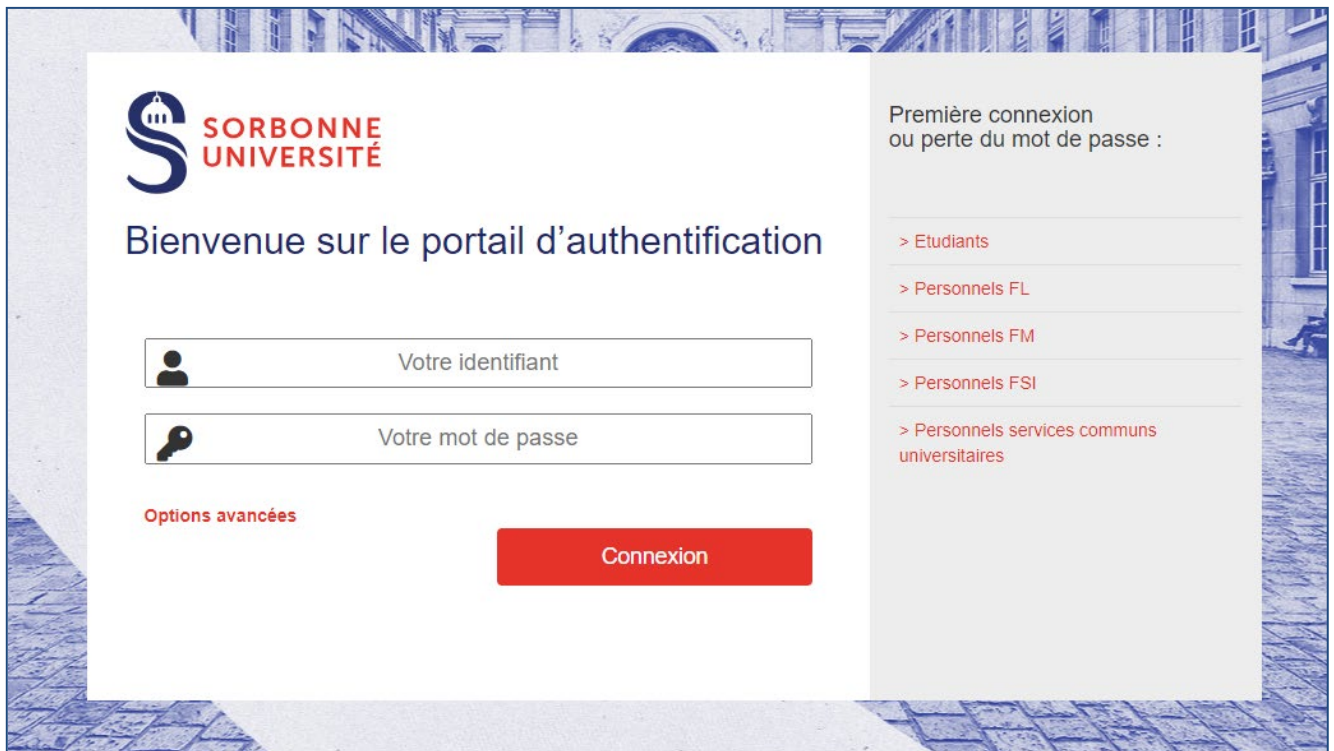
Le format de votre **identifiant** dépend de la plateforme de candidature :

- Pour Parcoursup, "P23" suivi de votre identifiant à 7 chiffres ou "P230" et votre identifiant à 6 chiffres.
- Pour eCandidat, c'est votre identifiant commençant par "23" indiqué dans votre dossier de candidature, précédé de "E3" (ex : E323ABCDEFGG).
- Pour ADUM, c'est votre n° temporaire de compte ADUM (6 chiffres).
- Pour MonMaster, "M3" suivi des 8 caractères alphanumériques du numéro de candidat Mon Master (caractères qui suivent les quatre lettres "CAND" dans votre numéro de candidat).
- Sinon un *Code OPI* particulier a dû vous être communiqué par mél et doit être utilisé comme identifiant.

Identifiant :

Date de naissance (jjmmaaaa) :

- **Vérifiez votre identité** et, si les éléments sont corrects, appuyer sur **Confirmer**.
- Si les informations concernant votre état civil ou votre titre d'accès ne sont pas correctes, continuez votre inscription. Elles seront corrigées lors du contrôle de votre inscription. Si les erreurs portent sur tout autre domaine, appuyer sur Refuser et prenez contact avec votre faculté (Cf. Annexe 1)
- **Dans le cas d'une réinscription à Sorbonne Université**, à quelques exceptions près, les mêmes consignes s'appliquent. Pour initier le processus, utilisez vos identifiant et mot de passe habituels d'authentification Sorbonne Université.



- Après avoir confirmé les éléments identitaires, **une seconde page s'ouvre et affiche le ou les formations dans lesquelles vous êtes autorisé à vous inscrire**. Le menu de gauche vous indique la progression du processus en 7 étapes.
- **Sélectionnez uniquement les formations** dans lesquelles vous souhaitez vous inscrire. Si vous vous inscrivez en double licence, ne sélectionner que cette formation.

| Cursus normal : | |
|-------------------------------------|------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> | L2 Histoire - Espagnol |
| <input type="checkbox"/> | L2 LLCER Espagnol |

[Continuer](#)

- **Appuyer** sur le bouton **Continuer**.

- Vous pouvez accéder à un écran qui précise l'étape choisie ou le titre d'accès, celui-ci n'est pas utilisé à Sorbonne Université. Appuyer sur **Ignorer**.

Titre d'accès. Ne pas renseigner.

Ne pas renseigner ⓘ

L2 LLCER Etudes centre-européennes; UFR Slaves ▼

Année d'obtention (format AAAA) : /

Diplôme : ▼

Pays : ▼

Département (si pays = France) : ▼

Type d'établissement : ▼

Précisez l'établissement : ▼

- Il vous est demandé de confirmer ces choix.
- **Si vous souhaitez apporter des modifications aux étapes d'inscription, appuyez sur le bouton Recommencer.**

Vous avez choisi la (les) inscription(s) suivante(s) :

Etape d'inscription : **L1 Portail Sciences de la matière**

- Cliquez sur **Continuer** pour accéder à la page suivante.
- Vous accédez aux pages **Données personnelles**. Selon les situations, des champs peuvent être pré-remplis. **Laissez-vous guider** par les questions et saisissez ou corrigez les éléments demandés. **En cas d'erreur**, effacez ce qui est saisi ou cliquez sur le bouton **Réinitialiser**.

Etat civil ⓘ

Nom : **TEST NU 000113**

Prénom : **TEST RUSSE 10**

Nom d'usage (si différent du nom de naissance) :

Prénom 2 :

Prénom 3 :

Identifiant National (ou BEA) :

M F Sexe : *

Nationalité : * **RUSSE** ▼

Contribution à la Vie Étudiante (CVEC) - CROUS (ce numéro est renouvelé chaque année ; il est obligatoire dans le cas d'une inscription en formation initiale) : ⓘ

Numéro CVE transmis par le CROUS : - -

Naissance ⓘ

Pays de naissance : *

Si le pays est la France

Sélectionner le département de naissance :

Sélectionner la ville de naissance :

Ou sinon

Ville de naissance :

- Validez les informations en cliquant sur le bouton : **Continuer**.

ⓘ **À savoir :**

- **Le nom d'usage** n'est à indiquer que s'il est différent de votre nom de naissance et si vous souhaitez l'utiliser pour votre correspondance avec l'université. Le nom d'usage doit être identique à votre pièce d'identité et n'est à indiquer que s'il est différent de votre nom patronymique.
- **Pour valider l'inscription en formation initiale, la saisie de l'INE et de la CVEC est impérative.**
Le numéro d'identification I.N.E. (ou B.E.A.) est composé de 11 caractères ; il est identique tout au long du cursus universitaire, même en cas de changement d'établissement. Il est reproduit sur le relevé de notes du bac ; il est saisi lors de la première inscription à l'université.
Si vous avez été à un moment donné immatriculé par un autre établissement, il faut utiliser ce dernier numéro attribué par l'établissement.
Pour les étudiantes et étudiants extracommunautaires, ce numéro est reporté sur l'attestation CVEC.
- **Le numéro CVEC est renouvelé chaque année**
Même si vous êtes exonéré de son acquittement, vous devez obtenir une attestation et renseigner ce numéro; pour plus d'information, consulter le site du Crous : <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>

- Vous accédez à un nouvel écran. Selon les situations, des champs peuvent être pré-remplis. **Laissez-vous guider** par les questions et saisissez les éléments complémentaires demandés puis validez les informations à l'aide du bouton **Continuer**

Données personnelles :

* Champ obligatoire

Première inscription ⓘ

Quelle est votre année de première inscription dans l'enseignement supérieur français (format AAAA) : *

Quelle est votre année de première inscription en université Française publique (format AAAA) : *

Sélectionner le département de cette université *

Sélectionner l'université *

Baccalauréat ou équivalence ⓘ

Année du BAC (format AAAA) : 2022

Série du BAC (ou équivalence) : * Série générale

Spécialité 1 du BAC de terminale : * HUMANITES, LITTÉRATURE ET PHILOSO

Spécialité 2 du BAC de terminale : * BASQUE LV8

Spécialité du BAC de première : * BRETON LV8

Option 1 du BAC : MATHEMATIQUES EXPERTES

Option 2 du BAC : BASQUE LV3

Option 3 du BAC : ANGLAIS LV3

Option 4 du BAC : RUSSE LV3

Quelle mention avez vous obtenue ? Passable ▼

Sélectionner le département d'obtention du BAC

▼

Sélectionner l'établissement d'obtention du BAC

▼

* Champ obligatoire

Reinitialiser Continuer



À savoir :

- **La première année d'inscription dans un établissement de l'enseignement supérieur en France** correspond à celle de la première formation diplômante, qualifiante ou préparation à un concours de niveau supérieur au Baccalauréat. *Toutes les entités, publiques ou privées, dispensant des formations post- Baccalauréat sont concernées (IUT, instituts catholiques, facultés privées, écoles d'ingénieur, écoles de commerce, écoles d'art, écoles d'enseignement paramédical... mais également les lycées de classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE), les sections de techniciens supérieurs (STS), les formations universitaires diplômantes préparant à l'accès aux études universitaires (DAEU, ESEU ou capacité en droit).*
 - **L'année d'entrée en université française publique** peut être identique à la première année d'inscription dans un établissement de l'enseignement supérieur, mais pas obligatoirement.
 - **La saisie du bac est obligatoire car elle est** requise pour répondre aux enquêtes anonymes du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation même s'il ne s'agit pas du titre d'accès prérequis pour votre niveau de formation.
 - **Pour les titres étrangers admis en équivalence et obtenus en dehors de la France**, utiliser le code 0031 à l'international et 0002 pour l'Europe
 - **Pour les titres français admis en dispense** (code 0032), se référer à l'arrêté du 25 août 1969 fixant la liste des titres admis en dispense du bac en vue de l'inscription dans les universités
 - Le code 0036 correspond à un titre obtenu **par Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)**
- Vous accédez à un **nouvel écran**. Selon les situations, des champs peuvent être pré-remplis. **Laissez-vous guider** par les questions et saisissez les éléments complémentaires demandés puis validez les informations à l'aide du bouton **Continuer**.

Données personnelles:

* Champ obligatoire

Situation familiale ⓘ
 Quelle est votre situation familiale pour l'année universitaire ? *

 Veuillez préciser le nombre d'enfants :

Situation militaire ⓘ
 Quelle est votre situation militaire pour l'année universitaire ? *

Souhaitez-vous signaler que vous êtes en situation de handicap ? ⓘ
 Avez-vous un handicap ?

Adresse fixe ⓘ
 Quel est votre téléphone (blocs de 2 chiffres séparés par un espace) ?

 Quelle est votre adresse (écrire en majuscules) ? *

 Complément commune, lieu-dit
 Pays : *

Si votre adresse est en France
 Précisez votre code postal
 Précisez votre commune

Si votre adresse est à l'étranger
 Précisez votre ville et code postal

Type d'hébergement pour la nouvelle année universitaire ⓘ
 Quel est votre type d'hébergement ? *

Coordonnées personnelles ⓘ
 Quel est votre téléphone portable (blocs de 2 chiffres séparés par un espace) ?

 Quelle est votre adresse électronique personnelle ? *

 Veuillez confirmer votre adresse électronique personnelle *

* Champ obligatoire

À savoir :

- **La situation militaire est une obligation réglementaire pour les étudiants de nationalité française âgés de moins de 25 ans** : Article L114-6 du code du service national : "Avant l'âge de vingt-cinq ans, pour être autorisée à s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique, la personne assujettie à l'obligation de participer à la journée défense et citoyenneté doit, sauf cas de force majeure, être en règle avec cette obligation".
- **Si vous êtes en situation de handicap**, vous pouvez vous rapprocher de la cellule handicap de votre faculté et bénéficier d'un accompagnement particulier.
- **Attention au soin apporté à la saisie de votre adresse mél** : elle sera utilisée par l'université qui vous enverra les modalités à suivre pour finaliser votre inscription (comme par exemple pour l'activation de votre compte SU).
- **Vous vous réinscrivez à l'université** : c'est l'occasion de mettre à jour vos coordonnées ; profitez-en !

- Si vous êtes extracommunautaire, vous accédez à **un nouvel écran** sur les droits différenciés. Sélectionnez le choix qui vous concerne puis cliquez sur **Continuer**. (Pour plus de renseignements, veuillez consulter la page **Aide**).

Droits différenciés :

Vous appartenez à l'une des catégories ci-dessous ?

Je ne suis pas concerné(e) par les droits différenciés (voir liste des cas dans la page d'aide)

Je suis concerné(e) par les droits différenciés.

Continuer

- Si vous êtes concerné, vous accédez à **un nouvel écran**, sélectionnez le choix qui vous concerne puis cliquez sur **Continuer**.

Motif d'exonération des droits différenciés

| Inscriptions choisies | Quelle est votre situation ? (dans certaines situations il pourra vous être demandé un justificatif) |
|--|--|
| L2 LLCER Etudes centre-européennes; UFR Slaves | <p><input type="radio"/> Je suis exonéré(e) des droits différenciés par Sorbonne Université.</p> <p><input checked="" type="radio"/> Je suis exonéré(e) des droits différenciés par l'ambassade.</p> <p><input type="radio"/> Je suis exonéré(e) des droits différenciés et des droits d'inscriptions en tant que boursier du gouvernement français.</p> <p><input type="radio"/> Je suis exonéré(e) des droits différenciés dans le cadre d'un partenariat ou un programme d'échange avec l'étranger.</p> |

Continuer

- Vous accédez à un nouvel écran. Selon les situations, des champs peuvent être pré-remplis. **Laissez-vous guider** par les questions et saisissez les éléments complémentaires demandés puis validez les informations à l'aide du bouton **Continuer**.

Votre activité professionnelle pendant l'année universitaire ⓘ

Quelle est votre catégorie socio-professionnelle ? *

Quelle activité exercez-vous ?

Quelle est la quotité travaillée ?

Catégorie socio-professionnelle de vos parents ⓘ

Quelle est la catégorie socio-professionnelle du parent référent ? *

Quelle est la catégorie socio-professionnelle du 2ème parent référent ? *

Si vous bénéficiez d'une bourse au titre de votre inscription ⓘ

Quelle est la nature de votre bourse ?

Pour les doctorants uniquement, précisez si vous avez un contrat doctoral ⓘ

Quelle est la nature de votre aide financière ?

Si vous pratiquez une activité sportive de haut niveau ⓘ

Quel est votre niveau de sport ?



À savoir :

- **Saisissez** si vous avez une activité professionnelle pendant l'année universitaire uniquement si elle est soumise à un contrat de travail. Sinon, **sélectionnez « Sans activité professionnelle »**.
- **Précisez votre activité** à l'aide des propositions qui vous sont faites **ainsi que la quotité** (temps complet ou temps partiel)
- **La saisie de la catégorie socio-professionnelle** est obligatoire pour les remontées statistiques anonymes des universités auprès du MESRI. **Dans le cas d'emplois occasionnels multiples**, prenez en compte l'emploi dominant (quotité travaillée la plus importante). *Une personne au chômage renseigne son activité précédente.*
- **Si vous êtes bénéficiaire d'une bourse, précisez laquelle à partir des éléments du tableau**. Les justificatifs sont à produire pour bénéficier de l'exonération des droits d'inscription et le paiement en ligne sera dans ce cas inaccessible. *À noter : dans le cas d'inscription multiple, précisez la formation pour laquelle vous avez obtenu la bourse*

| Situation et justificatifs à produire | Libellé |
|---|-------------------------------------|
| Vous avez une notification conditionnelle de bourse CROUS pour l'année 2023-24 ; elle exonère les droits d'inscription 2023-24 | Bourse conditionnelle (en instance) |
| Vous avez une notification définitive de bourse pour l'année 2023-24 ; elle exonère les droits d'inscription 2023-24 | Bourse CROUS |
| Vous avez une attestation de bourse régionale pour une formation en santé pour l'année 2023-24 | Bourse Région Santé |
| Vous êtes boursier du CROUS et avez en plus une bourse au mérite pour l'année 2023-24 ; elle exonère les droits d'inscription 2023-24 | Bourse au mérite |

| | |
|---|---|
| Vous avez une bourse de la région pour l'année 2023-24 ; elle n'exonère pas les droits d'inscription 2023-24 | Bourse collectivités territoriales |
| Vous avez une bourse de mobilité dans le cadre d'un programme d'échange | Bourse de mobilité |
| Vous avez une bourse du gouvernement étranger ; elle n'exonère pas les droits d'inscription 2023-24 | Bourse d'un gouvernement étranger |
| Vous avez une bourse du gouvernement étranger/Ambassade ; elle exonère les droits d'inscription 2023-24 | Bourse d'un gouvernement étranger exonérante |
| Vous avez une bourse du gouvernement français qui n'est pas une bourse CROUS ; elle exonère les droits d'inscription 2023-24 | Bourse du gouvernement français communautaire |
| Extracommunautaire, vous avez une bourse du gouvernement français autre que CROUS ; elle exonère les droits d'inscription 2023-24 | Bourse gouvernement français extracommunautaire |

- Vous accédez à un nouvel écran. Selon les situations, des champs peuvent être pré-remplis. **Laissez-vous guider** par les questions et saisissez les éléments complémentaires demandés puis validez les informations à l'aide du bouton **Continuer**.
- **Vous êtes concerné par un programme d'échange** attention au sens du programme : Accueilli ou Envoyé.

Si vous êtes concerné(e) par un programme d'échange international ⓘ

Sélectionner le programme d'échange international dont vous dépendez

Sélectionner le pays de l'établissement étranger

Sélectionner l'établissement étranger :

? À savoir :

- Vous arrivez à Sorbonne université :

| |
|---|
| Accueil Erasmus+ - Accueil dans le cadre d'un programme Erasmus + |
| Accueil - Autres programmes financés par l'Union Européenne - Formation délivrée dans le cadre d'un appel à projet européen |
| Accueil - Autres programmes et accords bilatéraux – Formation délivrée en partenariat avec un ou plusieurs établissements internationaux |
| Accueil Cotutelle - Ne concerne que les doctorants qui alternent le lieu de leur formation |

- Vous partez faire une partie de votre cursus hors de Sorbonne Université :

| |
|--|
| Envoi dans le cadre d'un programme Erasmus+ |
| Envoi dans le cadre d'autres programmes financés par l'Union Européenne - Formation délivrée dans le cadre d'un appel à projet européen |
| Envoi - Autres programmes et accords bilatéraux - Formation délivrée en partenariat avec un ou plusieurs établissements internationaux |
| Envoi Cotutelle - Ne concerne que les doctorants qui alternent le lieu de leur formation |

- **Saisir le dernier établissement c'est-à-dire la structure dans laquelle vous étiez avant votre entrée à Sorbonne Université.** Si vous vous réinscrivez à Sorbonne Université après quelques années d'interruption renseignez le dernier établissement dans lequel vous étiez inscrit.

Dernier établissement fréquenté ⓘ

Sélectionner le type d'établissement

Sélectionner le département où se trouve cet établissement

Sélectionner l'établissement

Quelle est l'année universitaire de fréquentation de cet établissement (format AAAA)
? /

- **La situation de l'année dernière** : il s'agit de votre situation de l'année 2022-2023. *En reprenant l'exemple ci-dessus, la personne était sans activité.*
- Si, en 2023-2024 **vous êtes (ou serez) inscrit à Sorbonne Université et dans un autre établissement**, vous devez **le préciser**. *C'est par exemple la situation des élèves en classe prépa qui sélectionneront CPGE ou préparation intégrée et indiqueront ensuite leur lycée.*

Sélectionner l'établissement :

Dernier diplôme obtenu ⓘ

Quel est le type de ce diplôme ? *

Sélectionner le pays d'obtention *

Sélectionner le département d'obtention (si pays = France)

Sélectionner l'établissement d'obtention

Quelle est l'année d'obtention (format AAAA)

Si vous êtes inscrit(e) dans un autre établissement

Sélectionner le type d'établissement

Sélectionner le département où se trouve cet établissement

Sélectionner l'établissement d'inscription :

Souhaitez-vous y maintenir votre inscription ? oui non

Autre école ou cursus

BTS

CPGE ou préparation intégrée

Ecole d'architecture

Ecole de commerce, gestion, comptabilité, vente

Ecole de formation sanitaire et sociale

Ecole d'ingénieur

Ecole Normale Supérieure

EHESS Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales

Etablissement de formation médicale

Etablissement d'enseignement supérieur artistique/culture

Etablissement étranger d'enseignement supérieur

Etablissement préparant aux carrières administratif/juridique

Etablissement préparant aux fonctions sociales

Etablissement privé d'enseignement supérieur

Lycée

Organisme de recherche

Université

- Finalement, validez les informations à l'aide du bouton **Continuer**.

2. Couverture sociale

- Vous accédez à un nouvel écran sur lequel vous pouvez rapidement passer en cliquant sur Continuer.

Couverture Sociale :

Il n'existe plus de sécurité sociale étudiante ⓘ

Pour toute information, consulter le site Ameli.fr

À savoir :

La sécurité sociale étudiante n'existe plus, informez-vous sur le site d'[Ameli](https://ameli.fr).

Pour les étudiantes et les étudiants extracommunautaires qui ont des démarches spécifiques, consultez le site :

<https://etudiant-etranger.ameli.fr>

3. Couverture sociale - suite

- Vous accédez à un nouvel écran sur lequel vous pouvez rapidement passer en cliquant sur Continuer.

Couverture Sociale :

Adhésion à un contrat de mutuelle ⓘ

Pour toute information sur votre couverture sociale, consultez le site Ameli.fr

À savoir :

Pour les étudiantes et les étudiants extracommunautaires qui ont des démarches spécifiques, consultez le site :


<https://etudiant-etranger.ameli.fr>

4. Autres données


- Vous accédez à un nouvel écran. **Vérifiez si vous relevez d'un profil particulier qui pourra avoir des incidences sur les droits à payer.** A défaut, sélectionnez « **Non concerné.e par une des catégories ci-dessous** ».
- **Validez** les informations à l'aide du bouton : **Continuer.** **En cas d'erreur,** corrigez ce qui est saisi.

Autres Données :

* Champ obligatoire

Votre profil peut avoir des conséquences sur les droits d'inscription. Le choix que vous faites vous engage, l'administration se réserve le droit de modifier les données si la saisie ne correspond pas à votre situation. Certains profils ne permettent pas le paiement en ligne par CB. 

Quel est votre profil ? * Non concerné.e par l'une des catégories: ▼

Situation sociale : 

Quelle est votre situation

- Non concerné.e par l'une des catégories ci-dessous
- AJAC ou bi-appartenance
- Apprenti
- Cotutelle exonérante
- Cotutelle non exonérante
- CPGE en cumulatif
- DU Médecine en formation continue employeur
- DU Médecine en formation continue individuelle
- DU Médecine en formation universitaire junior
- FM Echange entrant exonérant
- Fonctionnaire stagiaire MEEF (pour INSPÉ uniquement)
- Formation Continue : financement individuel (Faculté de Médecine SAUF DU
- Formation Continue : financement individuel (FSI et FL)
- Formation continue employeur (Hors DU médecine)
- Formation continue paramédicale (orthophonie, orthoptie, psychomotricité) si exonéré (fournir attestation)
- Formation sage-femme ou paramédicale conventionnée
- Inscription en DES et Thèse ou DES et DESC

Si vous hésitez sur votre profil, consultez l'Aide en ligne en haut de la page.



À savoir :

Doctorat : inscription standard : choisir le profil « *Non concerné.e par l'une des catégories ci-dessous* ». Ce choix permet de régler vos frais d'inscription en ligne (380€).

| Profils | Commentaires |
|--------------------------|--|
| AJAC ou bi-appartenance | Ajourné mais autorisé à continuer : vous êtes autorisé à vous inscrire simultanément à deux années de licence de niveaux différents. |
| Apprenti | Vous vous inscrivez dans le cadre d'une formation en apprentissage. |
| CPGE en cumulatif | Vous êtes élève en prépa et vous vous inscrivez en parallèle à Sorbonne Université. |
| Cotutelle exonérante | Vous vous inscrivez en doctorat ; Choisir le profil « Cotutelle exonérante » si la convention de cotutelle internationale prévoit le paiement des frais d'inscription 2023/2024 dans l'université partenaire |
| Cotutelle non-exonérante | Vous vous inscrivez en doctorat ; Choisir le profil « Cotutelle non-exonérante » si la convention de cotutelle internationale prévoit le paiement des frais d'inscription 2023/2024 à Sorbonne Université" |

5. Droits à payer

- Vous **accédez** à un nouvel écran.
- Les indications vous précisent les droits d'inscription pour l'année en cours.

Montants droits à payer (en euros):

| | |
|-------------------------------------|-----------------|
| Bibliothèque Universitaire | 34,00 € |
| Droits de scolarité | 136,00 € |
| Frais formation continue | 0,00 € |
| Total dû à l'établissement : | 170,00 € |

[Détail des droits à payer](#)

Continuer

- Vérifiez-les puis appuyer sur **Continuer**.

6. Récapitulatif inscription

- Vous **accédez** à un nouvel écran.
- Contrôlez l'exactitude de ces informations, une fois validées, vous n'aurez plus la possibilité de les changer. **En cas d'erreur et pour modifier votre saisie, cliquez dans le menu à gauche** sur l'étape que vous souhaitez corriger. Si tout est correct, imprimer le récapitulatif avant d'appuyer sur **Continuer**.

IMPORTANT : Imprimer le récapitulatif au format Html Pdf



À savoir :

- **Votre inscription ne sera enregistrée que si vous la validez ; imprimez** et conservez ce récapitulatif qui pourra vous être demandé.

7. Paiement

- Vous **accédez** à un nouvel écran.
- Sélectionnez le paiement immédiat en ligne par CB si vous y êtes autorisé et si tout est correct.
Remarque :
 - Le paiement en ligne n'est disponible qu'au moment de votre inscription. Vous ne pourrez pas vous reconnecter pour payer plus tard.
 - Le paiement en trois fois est prélevé à date fixe : tout changement de carte ou de compte bancaire entrainera l'échec du prélèvement. L'Agence Comptable pourra bloquer votre dossier en attendant la régularisation de votre paiement.

Choisissez votre mode de paiement ⓘ

Autres moyens de paiement selon les modalités indiquées dans l'aide (hors paiement en ligne par CB)

Paiement immédiat en ligne par CB

Paiement en trois fois en ligne par CB

Continuer



À savoir :

Certaines situations exonérantes des droits d'inscription ne sont pas accessibles (**réfugié, pupille de la nation**). Les droits d'inscription seront remis à zéro sur présentation des justificatifs. Si tel est votre cas, pour ne pas avoir à avancer les frais de formation, optez **pour Autre moyen de paiement**.

8. Fin d'inscription

- Votre demande d'inscription a bien été prise en compte pour l'année universitaire ; ce dernier écran vous le confirme et vous indique **le numéro** qui vous est attribué (c'est le même que l'année dernière si vous étiez déjà étudiant-e à Sorbonne Université) ; **enregistrez ces éléments et rassemblez les pièces qui vous sont demandées ; elles sont différentes, selon votre situation.**

Votre demande d'inscription a bien été prise en compte pour l'année universitaire

IMPORTANT : Votre N° d'étudiant à conserver est le :21300039

Envoi de votre paiement et des pièces justificatives : ⓘ

✓ Pièces justificatives à fournir au format numérique (utilisez le lien indiqué dans les informations complémentaires)

L'attestation de Contribution Vie étudiante et de Campus (CVEC), de l'année 2023-2024, téléchargeable sur <https://cvec.etudiant.gouv.fr>

Pour une première inscription à SU, le relevé de notes du baccalauréat (téléchargeable pour les bacheliers depuis 2021 sur <https://exacyc.orion.education.fr/cyccandidat>) OU l'ensemble des résultats définitifs vous permettant d'accéder au niveau de formation sollicité (BAC+1 ou BAC+2), pour les diplômes étrangers, présenter une traduction officielle émanant d'une autorité française ou d'un traducteur assermenté

Une pièce d'identité officielle RECTO-VERSO (carte nationale d'identité, passeport)

Votre photo d'identité (bien cadrée, à l'endroit, sans filtre, sur fond blanc, non fantaisiste), et uniquement au format PNG, JPG ou JPEG si vous devez fournir un fichier

Attention, les pièces justificatives qui vous seront indiquées dépendent de votre inscription. Celles ci-dessus sont un exemple.

- **Prenez** connaissance des informations complémentaires pour connaître les modalités de dépôt des pièces justificatives.

Informations complémentaires :

Vous êtes étudiant ou étudiante en L0, en Licence première année ou en cumulatif .

Après avoir déclaré votre situation :

1- Vous pouvez déposer vos pièces justificatives sur <https://pjweb.sorbonne-universite.fr>. Vous recevrez, au plus tard 24 heures après l'enregistrement de votre inscription, un mail contenant vos identifiants (votre numéro étudiant et votre code d'activation) vous permettant de vous connecter à cette plateforme en tant qu'étudiant(e) de Sorbonne Université, merci de vérifier vos spams.

2- Si vous n'avez pas payé en ligne et / ou si vous n'êtes pas exonéré.e, merci d'écrire à sciences-sgfi-scolarité@sorbonne-universite.fr, nous vous proposerons une autre procédure de paiement en ligne.

Pour tout renseignement concernant vos inscriptions administrative et pédagogique, merci de lire attentivement les informations suivantes : <https://sciences.sorbonne-universite.fr/inscriptions-en-premiere-annee-licence-1>

Vous êtes étudiant ou étudiante en cumulatif

La page d'information est la suivante : <https://sciences.sorbonne-universite.fr/formation-sciences/candidatures-et-inscriptions/cumulatifs-cpge/inscription-des-cumulatifs-cpge>

- Si vous ne possédez pas la pièce justificative demandée ou qu'il s'agit d'une erreur, insérez en lieu et place un courrier explicatif afin que les gestionnaires puissent vérifier votre dossier.

Attention, les informations complémentaires qui vous seront indiquées dépendent de votre inscription. Celles ci-dessus sont un exemple et ne concernent pas tous les étudiants.

- **Saisissez votre mél** et validez pour recevoir cette confirmation d'inscription en PDF.

9. ANNEXE 1 : CONTACTS

<https://www.sorbonne-universite.fr/actualites/bienvenue-sorbonne-universite>

- **Pour la faculté des Lettres**
 - **Licence, Master :**
 - [Formulaire de contact](#)
 - Téléphones : 01 40 46 25 49 - 01 40 46 21 60 - 01 40 46 21 61
 - [Calendrier](#)
 - **Référent Handicap (Hors INSPÉ) :**
 - [Courriel](#) - / [Voir les informations](#)
 - **Doctorat :**
 - [Voir les informations](#)
 - **Contacts :**
 - Primo-étudiants :
 - ED 1 / ED 2 / ED 7 : [NGOM El-Hadji-Saliou](#)
 - ED 3 / ED 4 : [courriel](#)
 - ED 5 : [BOURIEL Emmanuelle](#)
 - ED 6 + Cotutelles : [JARA RODRIGUEZ Alicia](#)
 - Étudiants réinscrits : [courriel](#)
 - **INSPÉ :**
 - Consulter [le site de l'Inspé](#)
 - **Code OPI particulier :**
 - Licence, Master :
 - [Formulaire de contact](#)
 - Téléphones : 01 40 46 25 49 - 01 40 46 21 60 - 01 40 46 21 61 - Du 1er juin au 22 juillet et du 22 août au 15 septembre
- **Pour la faculté de Médecine**
 - [Procédures et calendriers de candidature et d'inscription - compte et mot de passe étudiant - liens - contacts](#)
 - Pour des questions administratives (contenu de la formation, calendriers, inscriptions) : [Contactez la scolarité](#) qui gère le diplôme.
- **Pour la faculté des Sciences et Ingénierie**
 - Pour des questions administratives et pédagogiques, [consultez le département de formation](#) dans lequel vous souhaitez candidater.
 - Pour des questions techniques, appelez le Fil Bleu du 10 au 21 juillet et du 4 au 29 septembre au 0 800 725 090, du lundi au vendredi de 10h à 17h.
 - [Voir aussi la FAQ](#)
- **Pour le doctorat**
 - [Consultez cette page.](#)